

*Concours d'éloquence à l'intention d'élèves des collèges et lycées
de la Région Bourgogne-Franche Comté*

REGLEMENT du CONCOURS

La **Société des Amis de Pasteur**, reconnue d'utilité publique, tient de ses statuts déposés en 1927 la mission de défendre et illustrer la vie et les œuvres de Louis PASTEUR,

L'Association **des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (section du Jura)**, reconnue d'utilité publique, a notamment pour objet « de contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse, de défendre et promouvoir la langue et la culture française en France et à l'étranger, d'organiser des réunions et manifestations culturelles, littéraires, artistiques ou scientifiques ... »,

avec le soutien de **Madame la Rectrice de la Région académique Bourgogne-Franche Comté**

sont convenues de s'associer pour organiser, chaque année, un Concours d'éloquence au niveau des collèges et des lycées. Ce concours doit permettre, d'une part de contribuer à la meilleure connaissance de la vie et de l'œuvre du savant et d'autre part de donner aux élèves la possibilité d'exprimer leur capacité de synthèse et de formulation de leurs connaissances par un exercice oral.

Ce concours contribue ainsi au développement de l'oralité en accord avec les programmes de l'Education Nationale.

C'est pourquoi il a été arrêté par les parties signataires, ci-après désignées comme « l'organisateur » :

Article 1 : Le concours est ouvert à tout élève des classes de 4^{ème} et 3^{ème} inscrit dans un Collège, public ou privé, ainsi qu'aux élèves des lycées.

Article 2 : Chaque établissement peut présenter trois candidats dont le choix est déterminé selon des modalités à sa libre convenance, et sous sa seule responsabilité.

La sélection se fera sous forme d'une finale régionale.

Article 3 : Chaque établissement fixe les conditions dans lesquelles les élèves préparent leur intervention de façon à traiter le sujet qui est proposé par l'organisateur du Concours.

Article 4 : L'épreuve finale du Concours aura lieu à DOLE, ville natale du savant, les concurrents disposeront d'un pupitre, et de deux micros (1 fixé au pupitre et 1 mobile).

Article 5 : Chaque candidat **dispose de 10 minutes maximum.**

Article 6 : Le Jury chargé de classer les candidats et d'attribuer les récompenses sera constitué de :

- Madame la Rectrice de la Région académique de Bourgogne-Franche Comté, ou son représentant,
- Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté, ou son représentant,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Jura, ou son représentant,
- Monsieur le Maire de DOLE, Président de l'EPCC « Terre de Louis PASTEUR », ou son représentant,
- Un membre de l'AMOPA,
- Un membre de la Société des Amis de Pasteur.

Article 7 : Les membres du Jury attribuent à chaque candidat une note qui sanctionne d'une part la maîtrise du sujet proposé et d'autre part la qualité d'expression et de présentation du candidat selon une grille d'évaluation établie préalablement.

Le classement est établi en fonction du total des notes obtenues par chaque candidat. Si deux candidats obtiennent le même nombre de points, l'avantage est donné au plus jeune d'entre eux.

Article 8 : L'organisation détermine la ou les récompenses attribuée(s) aux candidats en fonction de la délibération du Jury. La remise des dites récompenses a lieu au terme de l'épreuve, qui est ouverte au public.

Article 9 : L'épreuve finale du Concours aura lieu le 14 mai 2025.

Les demandes d'inscription des candidats doivent être adressées à l'adresse suivante : eloquencepasteur@gmail.com en indiquant le nom et l'adresse de l'établissement.

Article 10 : SUJET SOUMIS AUX CANDIDATS

« Louis Pasteur, collégien au XIXème siècle, avait un rapport très marqué à l'écrit et aux livres. Aujourd'hui, le numérique a-t-il changé votre rapport aux livres et à la lecture ? »

Fait à DOLE, le 15 OCTOBRE 2024

Le Président de la Société
Des amis de Pasteur

Michel MAUBLANC

Le Président de l'Association des
des Membres de l'Ordre des Palmes
Académiques

Michel CLERC

SUJET

AMOPA du Jura – Société des Amis de Pasteur

Concours d'éloquence 2025

Louis Pasteur, *Lettres à ses parents*,

1) Besançon, 31 mai 1841

« J'ai reçu la lettre de papa le lendemain de son départ. J'ai fait la commission dont il me chargeait dans cette lettre ; mais au lieu de 41 fr. 25 cent. Le cordonnier a payé encore une autre douzaine de veaux cirés et M. Viennet lui a fait un reçu pour toute la somme qui se monte à un peu plus de 80 fr., je ne me rappelle pas bien au juste. Comme le fils Callier doit aller, à ce qu'il m'a dit, à Arbois dans quelques jours, je lui remettrai cette somme avec le livre de Cuvier. Si je manque cette occasion, je ne sais pas trop comment je pourrai vous envoyer cela ; aussi vous m'indiquerez à quel messenger je pourrai remettre cet argent et ce livre. Si vous le voulez je prendrai, sur cette somme de 80 fr., 20 fr. à peu près pour faire l'emplette du dictionnaire de Napoléon Landais. Je n'en ai pas besoin, comme bien vous pensez, mais un pareil dictionnaire est toujours utile dans une famille. C'est peut-être une fantaisie de ma part : voyez : dites-moi ce que vous en pensez.

Pour mes sœurs, j'ai acheté il y a quelques jours un très joli livre, j'entends par très joli quelque chose de très intéressant. C'est un petit ouvrage (il coûte 3 f. 50 cent.) qui a remporté le prix Montyon il y a quelques années. Il est intitulé Picciola. Je crois que, si quand elles l'auront, elles veulent le lire, il leur sera très utile ; comment aurait-il été couronné du prix Montyon si sa lecture ne devait n'être pas très avantageuse ?

À la fin de l'année, j'achèterai encore quelques-uns de ces beaux livres ; non seulement ils seront très utiles à mes sœurs, mais ils seront attrayants à lire. »

2) Besançon, 14 juin 1841

« Je garderai les 80 fr. que j'ai touchés ; mais soyez sûrs que je n'en ferai pas mauvais usage. Une partie me servira à acheter des livres soit de lecture pour mes sœurs, soit de mathématiques pour mon propre usage. »

Louis Pasteur, collégien au XIXème siècle, avait un rapport très marqué à l'écrit et aux livres. Aujourd'hui, le numérique a-t-il changé votre rapport aux livres et à la lecture ?
